



Pour la recherche de dermatophytes au niveau : Ongles, cheveux, squames, le prélèvement doit être fait de préférence au laboratoire.

S'assurer que le malade n'est pas sous traitement antifongique local ou général (arrêt d'au moins une semaine avant le prélèvement)

Les échantillons sont recueillis dans une boîte de Pétri.

Si utilisation de ciseaux, pince à épiler, ceux-ci doivent être désinfectés avec des produits spécifiques.

Prélever de préférence à la périphérie des lésions des squames à l'aide d'un vaccinostyle.

- En cas de teigne, épiler les cheveux susceptibles d'être atteints + recueil des squames
- Pour les ongles, couper avec la pince à ongle la partie de l'ongle atteinte, gratter à la limite de la zone saine avec un vaccinostyle ou une curette. Il est aussi possible de prélever des poussières d'ongles en raclant la tablette interne de l'ongle
- En cas de lésion suintante, écouvillonner le pus et gratter le plancher de la lésion

Indiquer l'aspect des lésions, séjour en pays d'endémie, contact avec des animaux.